

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2127

Edition du
27 juin 2016

DANS CE NUMÉRO

Imposition des entreprises: le mauvais scénario (Jean-Daniel Delley)

RIE III: paysage après la bataille parlementaire (et avant la votation référendaire)

Loi sur le renseignement: méfiance injustifiée (Jean-Daniel Delley)

L'analyse sereine de la législation réfute les craintes et les procès d'intention

L'adaptation, rengaine du capitalisme face au changement climatique

(François-Xavier Viallon)

Romain Felli, *La grande adaptation*, Paris, éd. du Seuil, 2016, 234 pages

Avec son poignant roman «Allegra», Philippe Rahmy mérite le Prix Rambert qu'il vient de recevoir (Pierre Jeanneret)

Philippe Rahmy, *Allegra*, Paris, La Table Ronde, 2016, 187 pages

Correction (Webmestre)

Imposition des entreprises: le mauvais scénario

RIE III: paysage après la bataille parlementaire (et avant la votation référendaire)

Jean-Daniel Delley - 27 juin 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29552>

L'obligation faite à la Suisse d'abandonner les privilèges fiscaux accordés à certaines sociétés étrangères aurait dû conduire notre pays à s'interroger sur la nature et la solidité des facteurs de notre prospérité. Au lieu de quoi le Conseil fédéral et le Parlement persistent à fonder l'attrait de la Suisse sur le moins-disant fiscal.

Durant une décennie, la Suisse a fait le dos rond. Elle a rejeté les accusations de Bruxelles pour qui le statut fiscal spécial accordé à des sociétés étrangères constituait une aide publique contraire à [l'accord de libre-échange de 1972](#).

La crise financière de 2008 a accentué la pression sur notre pays. Le G20 et l'OCDE ont déclaré la guerre aux pratiques fiscales dommageables, en particulier le transfert des bénéficiaires sous des cieux fiscalement plus cléments.

Dans une déclaration commune signée par l'Union européenne et la Suisse le 14 octobre 2014, Berne accepte enfin d'abroger les régimes fiscaux incriminés.

Un scénario durable pas même ébauché

Cette décision aurait dû être suivie d'une analyse critique de la politique fiscale suivie jusqu'à présent.

La Suisse figure dans le peloton de tête des pays à fiscalité modérée. Elle peut donc se permettre d'augmenter le taux d'imposition des sociétés étrangères sous statut spécial sans craindre une grave hémorragie fiscale. Pour autant que les cantons renoncent à se livrer à une sous-enchère sans fin qui est en passe de mettre à mal leur équilibre budgétaire. Car ce n'est pas tant la concurrence internationale qui est à craindre que cette guéguerre interne menée sous la devise «*chacun pour soi*».

Cette augmentation de la charge fiscale se justifie d'autant plus que notre pays va faire face à d'importantes dépenses (vieillesse de la population, santé notamment). La réforme aurait donc dû être fiscalement neutre, ou à tout le moins minimiser les pertes financières des collectivités publiques.

Par ailleurs, la carotte fiscale attire des entreprises étrangères mobiles qui n'offrent que peu d'emplois à la population résidente et n'hésitent pas à plier bagage pour répondre à une offre plus basse. Cette politique fragilise le substrat fiscal et nous met en situation de dépendance. L'alternative, c'était une politique industrielle qui table sur des entreprises attirées plus par des atouts tels que la qualité des infrastructures, des

communications, de la formation et la stabilité politique et sociale que par une fiscalité au rabais.

Un scénario improvisé et bancal

Sous prétexte de compétitivité, la Suisse s'est empressée d'imaginer de nouvelles niches qui vont cette fois profiter à toutes les entreprises. Ou quand l'égalité de traitement devient traitement de faveur.

L'acceptabilité internationale de ces nouvelles niches est loin d'être garantie à terme. La *patent box* - taux privilégiés pour les revenus des brevets -, la déduction de 150% des dépenses de recherche et développement et des [intérêts notionnels](#) sont déjà dans le collimateur de Bruxelles et de l'OCDE.

Par ailleurs, le Parlement n'a pas daigné entrer sérieusement en matière sur des recettes nouvelles susceptibles de compenser le manque à gagner de cette réforme.

Les cantons, eux aussi, n'ont pas tardé à poser les jalons de la sous-enchère. En premier celui de Genève qui, en 2012, a déjà parlé de mettre la barre à 13%, suivi du canton de Vaud qui a fait avaliser son taux en votation populaire avant même que soit déterminé le cadre légal fédéral. Chacun lorgne

sur son voisin. Pour le grand argentier genevois [Dal Busco](#), Vaud est le concurrent le plus direct. Son collègue zurichois Stocker veut rester concurrentiel avec Bâle et l'Arc lémanique (NZZ, 11.06.2016). Bref, c'est la débandade concurrentielle.

Pour pallier ce recul des

ressources fiscales, les autorités de tous niveaux mettent en œuvre des programmes d'économies tous azimuts. Au nom de la préservation de l'emploi, on demande aux salariés de se serrer la ceinture - baisse des prestations - et l'on met en danger ces atouts qui font l'attrait de la Suisse. Les infrastructures et la formation

pâtiront de ce régime minceur. Et l'exacerbation de tensions sociales ne pourra que nuire à la stabilité politique.

Bref un scénario bricolé en forme de *self-service* pour les entreprises, et qui ne garantit en aucune façon un développement économique et social durable.

Loi sur le renseignement: méfiance injustifiée

L'analyse sereine de la législation réfute les craintes et les procès d'intention

Jean-Daniel Delley - 22 juin 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29526>

Les adversaires de la loi sur le renseignement dénoncent l'hystérie sécuritaire qui justifierait une nouvelle atteinte aux libertés. Mais eux-mêmes manifestent la même hystérie lorsqu'ils voient dans les mesures de surveillance proposées les prémices d'une surveillance générale et liberticide.

Faire référence à la réaction américaine ([DP 2105](#)) aux attentats du 11 septembre 2001 et à l'enregistrement systématique des communications par l'Agence nationale de la sécurité (NSA), ou encore au fichage systématique des individus réalisé par la police fédérale à l'époque de la guerre froide, relève du fantasme.

La [nouvelle loi sur le renseignement](#), combattue par référendum, constitue un outil

soigneusement encadré pour lutter contre le terrorisme et la prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques. Les mesures soumises à autorisation - la surveillance de la correspondance par poste et télécommunications, la surveillance de lieux privés et l'intrusion dans les systèmes informatiques - ne pourront être mises en œuvre contre des activités politiques, y compris l'extrémisme violent: l'affaire des fiches n'a pas été oubliée.

La nouvelle loi ne résulte pas d'une réaction épidermique et précipitée au phénomène du terrorisme. Le processus a débuté en 2009 déjà pour aboutir au [Message](#) du Conseil fédéral du 19 février 2014. Il s'agit de doter le Service de renseignement de la Confédération (SRC) d'une base légale unique qui délimite

ses activités, ses droits et ses obligations.

Pendant trop longtemps, la Suisse a entretenu deux entités chargées de réunir les informations nécessaires à la sécurité et à la défense des intérêts du pays: le Service d'analyse et de prévention (SAP), rattaché au département fédéral de justice et police, et le Service de renseignement stratégique (SRS), dépendant du département de la défense. A plusieurs reprises, le [Parlement](#) a pointé du doigt le manque de coordination et les chevauchements qui n'ont pas favorisé l'efficacité de ces deux services. En 2010, le Conseil fédéral s'est enfin décidé à les fusionner et à localiser le nouveau SRC au département de la défense.

Les mesures de surveillance les plus intrusives - celles qui

portent le plus gravement atteinte aux libertés – n’aboutiront pas à une récolte d’informations tous azimuts. Elles ne peuvent être mises en œuvre qu’en cas de menace concrète et grave. Et cela avec l’aval du président de la cour compétente du Tribunal administratif fédéral, confirmé par le chef du département de la défense après consultation de la délégation gouvernementale pour la sécurité. Si le SRC obtient des

moyens nouveaux adaptés aux nouvelles technologies de la communication, son action reste étroitement cadrée et contrôlée.

Dans ces conditions, on comprend mal l’empressement du parti socialiste à rejoindre le comité référendaire «*Non à l’Etat fouineur*».

[Affirmer](#) que cette loi offre un blanc-seing pour espionner des

millions de citoyens innocents, c’est tenter de ranimer l’émotion suscitée à la fin des années 80 par la révélation du fichage systématique organisé durant des décennies pas la police fédérale. Une émotion justifiée alors, mais dont l’exploitation aujourd’hui relève de la pure démagogie.

—
Voir aussi notre numéro spécial [Loi sur le renseignement: le débat](#) (DP 2105 du 17 décembre 2015).

L’adaptation, rengaine du capitalisme face au changement climatique

Romain Felli, *La grande adaptation*, Paris, éd. du Seuil, 2016, 234 pages

François-Xavier Viallon - 24 juin 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29534>

Pour la génération des années 1980, le concept d’adaptation pourrait s’avérer l’un des derniers thèmes en vogue pour caractériser la réponse apportée par nos sociétés occidentales au changement climatique.

En s’appuyant sur les thèses de l’anthropologue Karl Polanyi, l’[ouvrage](#) de Romain Felli, chercheur à l’Université de Genève (interviewé par [Libération](#) le 13 mai dernier), montre principalement deux choses: cette réponse n’est pas nouvelle et remonte à l’émergence même du problème dans les années 1970. Ensuite, il s’agit d’une volonté d’étendre l’emprise du capitalisme et de répondre,

comme le suggère Naomi Klein, au choc des catastrophes naturelles par le choc du marché.

Dès la fin des années 1960, face aux inquiétudes croissantes sur l’état de la planète et vu l’épuisement annoncé des ressources naturelles, le terme d’adaptation constitue une réponse mise en avant par plusieurs groupes d’intérêt américains à la pointe de la recherche sur le climat.

Fatalisme et marché

Ce qui peut surprendre est l’attitude fataliste adoptée face au changement climatique. Des organisations comme l’[Aspen](#)

[Institute](#) ou [Resources for the future](#) imposent une vision déterministe de ce changement: elles conçoivent la pauvreté et la famine comme ses principales conséquences et mettent en garde contre la surpopulation mondiale, la sous-production alimentaire et la mauvaise culture des terres par les pauvres.

Ces phénomènes allant croissant, ils pourraient à terme déstabiliser l’ordre mondial ou, au contraire, conduire à l’émergence d’un despotisme technocratique, d’où la nécessité de mettre en place des programmes d’aide facilitant l’adaptation. Ces programmes créent en réalité une aubaine, notamment pour

l'agro-industrie américaine, qui se sent responsable d'assurer une production alimentaire suffisante pour nourrir les pauvres.

Mais des visions alternatives cherchent à se faire entendre. C'est notamment le cas d'un organisme de recherche américano-russe basé à Vienne, l'[International Institute for Applied Systems Analysis](#). Créé en pleine guerre froide à l'initiative du président Lyndon B. Johnson, cet organisme s'empare de la question du changement climatique et, dès 1972, certains de ses membres proposent l'introduction d'un marché des droits de polluer.

Pourtant, ce même organisme écarte quelques années plus tard le rapport du physicien argentin Rolando Garcia, contemporain et collègue de Jean Piaget. Au lieu de réaliser une étude d'impact du changement climatique sur la condition humaine comme les sciences naturelles ont l'habitude de le faire, ce chercheur remet en question la vision fatalo-déterministe dominante et insiste sur les causes politico-économiques de la famine, telles que les stratégies d'appropriation des ressources par les élites locales, les rapports de pouvoir, l'absence d'institutions politiques stables redistribuant les richesses et la faible possibilité de revendiquer des droits.

Cette perspective revient d'actualité quelques années plus tard, non seulement grâce au lauréat du prix Nobel

d'économie Amartya Sen, mais aussi lors de la première grande [conférence intergouvernementale](#) sur le changement climatique, tenue à Toronto en 1988.

Alors que la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre semble trouver un premier appui politique, les pays du sud se mettent à redouter que cette nouvelle priorité relègue au second plan les objectifs de développement.

Mais plusieurs économistes de l'OCDE et de la Banque mondiale veillent au grain. En se référant à la thèse de la «*destruction créatrice*» de Joseph Schumpeter, ils critiquent les institutions politiques et leur tentative de prendre le contrôle de l'environnement; ces efforts nuisent à une bonne adaptation, car ils empêchent les individus de prendre conscience des libertés dont ils disposent. En créant une pseudo-sécurité, l'État fausse l'analyse coûts-bénéfices faite par chacun, crée une aversion à la prise de risque et à l'initiative individuelle. Au final, seule la capacité d'adaptation et de régénération des individus et des entreprises compte, car ce sont eux les plus aptes à affronter le changement.

L'auteur s'appuie sur le développement de la micro-assurance et du microcrédit pour illustrer la stratégie d'inclusion des personnes les plus pauvres dans le marché afin de faciliter leur adaptation, par exemple en cas de

mauvaise récolte. Mais l'émergence d'un tel marché est conditionnée non seulement par la possibilité pour les producteurs de revendiquer leurs droits d'assurés – les compagnies d'assurance soutiennent à cette fin des programmes d'alphabétisation financière –, mais aussi à la monétisation des biens agricoles produits, et ce notamment dans le but de pouvoir payer la prime d'assurance.

Une telle adaptation représente une nouvelle source de vulnérabilité pour les producteurs, désormais contraints de vendre une production répondant à la demande et exposés aux risques de fluctuation des prix. Pour mémoire: près de la moitié des travailleurs au niveau mondial sont actifs dans l'agriculture.

Dimension sécuritaire

Mais l'adaptation au changement climatique ne s'arrête pas aux petits producteurs. La dimension sécuritaire joue un rôle de plus en plus important, car la dégradation de surfaces agricoles, la réduction des matières premières et les catastrophes naturelles entraîneraient des migrations massives de personnes sur une planète déjà surpeuplée. En 1994, le journaliste Robert Kaplan redoute la faillite d'Etats qui se montrent incapables de gérer leur démographie et les conflits croissants autour des ressources; il prédit des flux

migratoires de masse imminents vers les pays du nord.

Les Etats du sud étant incapables de faire face seuls à cette menace sécuritaire, il faut intervenir à titre humanitaire dans les situations de crise, mais également faciliter les mouvements de personnes, afin de donner à chaque migrant une nouvelle chance lorsque la situation locale n'est plus tenable. Mais cette circulation de la main-d'œuvre ne s'accompagne pas pour autant d'une ouverture des frontières

- ou temporaires seulement, comme pour les travailleurs saisonniers. Elle doit seulement permettre de fournir une main-d'œuvre sans droits et bon marché.

Finalement, on peut lire l'adaptation au changement climatique comme le reflet de la logique capitaliste d'organisation de la nature, exploitant le travail et épuisant les ressources naturelles.

La suggestion faite par l'auteur de démocratiser la gestion des ressources pour réduire la

vulnérabilité des populations et enrayer la logique d'accumulation n'en est qu'à ses débuts. Dans la lignée des travaux de la lauréate du prix Nobel d'économie Elinor Ostrom, [chercheurs](#) et [praticiens](#) redécouvrent des modèles de gestion partagée des ressources auxquelles on attribue souvent pêle-mêle l'étiquette d'origine anglophone de «[communs](#)». Mais attention, le partage vaut pour l'usage, pas pour la propriété qui reste réservée au détenteur de la richesse exploitée.

Avec son poignant roman «Allegra», Philippe Rahmy mérite le Prix Rambert qu'il vient de recevoir

Philippe Rahmy, *Allegra*, Paris, La Table Ronde, 2016, 187 pages

Pierre Jeanneret - 26 juin 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29542>

Ce 2 juin, le Genevois Philippe Rahmy a été honoré à Lausanne par la remise du Prix Rambert, la plus ancienne distinction littéraire de Suisse romande. Son roman [Allegra](#) est une vraie réussite. Résumons-en brièvement l'argument.

D'origine algérienne, le «héros» du livre Abel Ifflissen a été élevé dans le Sud de la France. Après de brillantes études, et au vu des maigres perspectives qui s'ouvrent pour un Arabe (qui par ailleurs ne sait pas un mot d'arabe...), il tente sa chance à Londres, où il devient un *trader* à qui tout

réussit.

Il épouse Lizzie. De cette union naît une fille, Allegra, qui donne son titre au roman, car elle en est, présente-absente, le centre. Dès l'accouchement, mais aussi pour des raisons qui se révéleront plus tard dans le livre, Lizzie bascule dans une sorte de déséquilibre mental. Elle chasse Abel de leur appartement.

Alors que Londres se prépare à fêter l'ouverture des Jeux olympiques d'été 2012, commence pour lui une lente descente aux enfers, accentuée par la perte de son emploi. Il

vit dans un hôtel miteux, plonge dans la boisson. Jusqu'à ce qu'il tombe dans les filets de l'organisateur d'un attentat - islamiste bien sûr. Mais n'en disons pas plus. Au lecteur de découvrir la chute tout à fait inattendue du roman.

En moins de 200 pages, l'auteur parvient à agencer une multiplicité de thèmes, sans que leur lien ne paraisse jamais artificiel. C'est d'abord l'histoire de la déliquescence d'un couple, dont la vraie raison n'apparaît que très tardivement. Celle d'un homme qui vit un amour passionné pour son épouse et sa fille,

mais dans le déni d'une terrible réalité. Il est en train de basculer dans le quart-monde. Ce qui l'amène à côtoyer des migrants venus du monde entier, remplis d'espoir en les possibilités qu'offre la bouillonnante capitale britannique, ou déjà désillusionnés.

Londres occupe une grande place dans ce récit: ses différents quartiers, son cosmopolitisme, ses ghettos islamiques. Mais aussi l'évocation de l'enfance d'Abel dans les faubourgs d'Avignon,

où son père tient sa boucherie à côté des abattoirs, jusqu'à ce qu'une nouvelle construction chasse ces petits commerçants travailleurs.

Notons que la violence - mais toujours suggérée, jamais exploitée de manière voyeuriste - est constante dans le roman: celle faite aux animaux à l'abattoir, au père d'Abel privé de son échoppe, aux jeunes «*beurs*» victimes du racisme, mais aussi la violence verbale ou physique dans le couple, les affrontements entre manifestants et policiers. Violence encore, liée au passé,

à la phase terminale de la guerre d'Algérie.

Les phrases sont courtes, incisives. L'auteur manie avec brio un style résolument moderne, avec cependant, ici et là, des rêves ou des collisions d'images qui peuvent faire penser à une influence du surréalisme.

En bref, voilà un roman inscrit dans les réalités de notre temps, et qui dès les premières pages invite le lecteur à en poursuivre la lecture. Celle-ci se révèle passionnante.

Correction

Webmestre - 20 juin 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29516>

Dans l'article [*La politique du logement de la ville de Zurich est un succès, avec ses limites*](#) (DP 2125), le nombre de

logements d'utilité publique construits de 2011 à 2015 a augmenté de 2'400 unités (et non 20'400, comme mentionné

précédemment à la suite d'une fausse manipulation d'édition et non d'une erreur de l'auteur).

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Imposition des entreprises: le mauvais scénario

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19720195/index.html>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Int%C3%A9r%C3%AAts_notionnels

<http://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/Serge-Dal-Busco-Voila-comment-nous-allons-negocier-RIE-III/story/28564546>

Loi sur le renseignement: méfiance injustifiée

<http://www.domainepublic.ch/articles/28624>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2015/6597.pdf>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2014/2029.pdf>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2008/3609.pdf>

<http://www.rts.ch/info/suisse/7195220-le-ps-va-soutenir-le-referendum-contre-la-loi-sur-le-renseignement.html>

<http://www.domainepublic.ch/articles/28643>

L'adaptation, rengaine du capitalisme face au changement climatique

<http://www.seuil.com/ouvrage/la-grande-adaptation-romain-felli/9782021288940>

http://www.liberation.fr/debats/2016/05/13/romain-felli-au-lieu-d-etre-un-obstacle-pour-le-capital-le-rechauffement-climatique-lui-permet-de-s-_1452478

<https://www.aspeninstitute.org>

<http://www.rff.org/>

<http://www.iiasa.ac.at/>

http://unfccc.int/essential_background/background_publications_htmlpdf/climate_change_information_kit/items/300.php

http://engees.unistra.fr/fileadmin/user_upload/pdf/gsp/Thierry_Ruf.pdf

<http://rue89.nouvelobs.com/2015/10/05/mer-nappartient-a-personne-si-pecheurs-avaient-tout-compris-261451#!>

<http://wealthofthecommons.org/essay/logic-commons-market-shorthand-comparison-their-core-beliefs>

Avec son poignant roman «Allegra», Philippe Rahmy mérite le Prix Rambert qu'il vient de recevoir

<http://www.gallimard.fr/Catalogue/Table-Ronde/Vermillon/Allegra>

Correction

<http://www.domainepublic.ch/articles/29500>